

2021

Guide - Agents en Ambassade



FranceAgriMer
Mission des Affaires Européennes et
Internationales
Unité d'Appui aux Exportateurs
30/04/2021

Table des matières

I.	Préambule	3
II.	A savoir avant d'utiliser Expadon 2	4
1.	Les questions fréquentes	4
2.	Le rôle des agents en Ambassade dans l'utilisation d'Expadon 2	6
III.	Accès à Expadon2	6
IV.	Onglet « AGREMENTS »	7
1.	Rechercher - Consulter une demande d'agrément	7
2.	Rechercher - Consulter une Liste d'agréments export	11
3.	Récupérer les pièces à transmettre et enregistrer la transmission aux autorités sanitaires du Pays Tiers	14
3.1.	Récupérer les pièces à transmettre à partir d'une Liste	14
3.2.	Récupérer les pièces à transmettre à partir d'une demande d'agrément	17
3.3.	Enregistrer la transmission aux autorités sanitaires du Pays Tiers	19
4.	Traiter la réponse du Pays Tiers	19
4.1.	Depuis une Liste	19
4.2.	Directement depuis une demande d'agrément	21
V.	Onglet « REFERENTIELS »	23
1.	Accéder à l'ensemble des « Couples Pays/Produit » (CPP) soumis à demande d'agrément	23
2.	Accéder à une Liste d'établissements agréés d'un « Couple Pays/Produit » (CPP)	24
Etape 1 - La page d'accueil	24	
Etape 2 - Le menu	24	
Etape 3 - La recherche par « Couple pays/produit »	25	
Etape 4 - « Résultat de la recherche »	26	
Etape 5 - La page des « Données du couple pays/produit »	26	
Etape 6 - L'onglet « Conditions export »	26	
Etape 7 - La page « Détails Conditions SPS »	27	
3.	Les Modalités d'agrément	27
ANNEXE I -	Cycle de vie d'une demande d'agrément	29
1.	La demande d'agrément : depuis son dépôt jusqu'au traitement de la réponse du Pays Tiers	29
2.	Lien entre le statut d'une demande et le rôle des utilisateurs dans le module d'agrément	30
ANNEXE II -	Demande d'Assistance	32

ANNEXE III – Code ISO du Pays Tiers 33

I. Préambule

Le module « **Agrément** » mis en service sur Expadon 2 depuis Septembre 2017 permet de traiter de façon dématérialisée (cf. ANNEXE I) :

- le dépôt des demandes d'Agrément par les opérateurs exportateurs pour un « Couple Pays/Produit » (CPP),
- le suivi et l'instruction sanitaire ou phytosanitaire des dossiers par les services déconcentrés de l'Etat (DD(ETS)PP, SRAL),
- le suivi et l'instruction administrative des dossiers par FranceAgriMer,
- le suivi de la demande d'agrément jusqu'à l'avis officiel du Pays Tiers. Dans le cas où le Pays Tiers apporte une réponse favorable, alors l'établissement sera inscrit sur une Liste mise en ligne dans le Pays Tiers et dans Expadon 2, autorisant ainsi les établissements à exporter les produits en lien avec le « Couple Pays/Produit » (CPP) défini dans le module Agrément.

Les objectifs de la nouvelle version du **Guide d'utilisation Expadon2 module Agrément 2021** destiné aux agents en Ambassade sont :

- de faciliter l'utilisation de l'outil,
- d'apporter des éclaircissements sur les principales tâches qui doivent être prises en charge par les agents en Ambassade portant sur les demandes d'agrément au niveau du Pays Tiers, à savoir :
 - ✓ rechercher ou consulter une demande d'agrément
 - ✓ rechercher ou consulter une Liste d'agrément export
 - ✓ récupérer les pièces à transmettre au Pays Tiers
 - ✓ enregistrer la transmission aux autorités sanitaires du Pays Tiers
 - ✓ traiter la réponse du Pays Tiers : accorder, refuser ou mettre en attente la demande d'agrément
 - ✓ consulter la Liste des établissements agréés
 - ✓ rechercher ou consulter les modalités d'agrément
- d'informer sur les évolutions de l'outil.

Dans cet objectif, FranceAgrimer a mis en place les boîtes génériques Agrément-export et Assistance Expadon2 pour assurer une aide en ligne aux utilisateurs (cf. ANNEXE II).



Il est à noter que les cas illustrés dans ce document sont donnés à titre d'exemple. Ces informations ne reflètent pas la réalité et ne sont là que pour faciliter la compréhension du lecteur.



II. A savoir avant d'utiliser Expadon 2

1. Les questions fréquentes

Tous les produits exportés par la France nécessitent-ils un agrément du Pays Tiers ?

Selon le pays, les produits, un agrément est nécessaire ou pas suivant le cas. Par exemple, un agrément n'est pas requis pour l'exportation des huitres au Viêt-Nam ; alors que pour exporter des produits laitiers en Chine, un agrément est nécessaire.

Comment les agents en Ambassade sont-ils informés des nouvelles demandes d'agrément ?

Les agents en Ambassade sont informés d'une notification par courriel généré dans Expadon 2, lors de la création d'une Liste des demandes d'agrément.

Comment peut-on être destinataire de ces courriels de notification ?

Chaque agent en Ambassade doit avoir un compte **Agricoll** et doit être habilité à utiliser Expadon 2 avec le profil « Ambassade » et un périmètre d'action qui soit en cohérence avec le(s) pays dont il a la gestion.

Les agents en Ambassade sont la plupart du temps les ADL (Agent de Droit Local), les CAA ou les CAA adjoints.

Qu'est-ce qu'une Liste de demandes d'agrément ?

Ce sont des demandes d'agrément déposés par les établissements exportateurs Français, groupées par « Couple Pays/Produit ».

Quelles sont les conditions permettant une demande d'agrément d'être affectée à une Liste ?

Une demande d'agrément doit être déposée dans Expadon2. Elle devrait être instruite un premier temps par la DD(ETS)PP, puis vérifiée par FranceAgrimer, pour sa complétude.

L'instruction consiste à vérifier la cohérence entre les activités de l'établissement demandeur et les informations administratives déclarées dans la base d'INSEE, afin d'attribuer une approbation pour l'établissement concerné.

Exemple 1 : Un établissement dont l'activité est la préparation des plats cuisinés se voit refuser sa demande s'il a déclaré dans Expadon 2 l'activité « Conditionnement ».

Exemple 2 : Un établissement qui n'a pas son agrément CE (numéro d'Approbation) se voit sa demande refusée.

Quels sont les types de demande d'agrément faisant partie d'une Liste ?

Il existe 2 types de demande d'agrément :

- ✓ La demande initiale : la demande dont l'établissement n'a pas encore obtenu d'agrément pour un produit donné.
- ✓ La demande de modification (ou d'extension) : Exemple du cas où un établissement n'a obtenu que l'agrément initial pour son activité « Abattage », l'élargissement de ses activités de « Découpe » et de « Stockage », nécessite une demande de modification (ou d'extension).

Quels sont les types de Liste d'agrément gérés dans Expadon 2 ?

Il existe 2 types de Liste fréquemment utilisées :

- ✓ Liste de nouvelles demandes d'agrément : on y trouve les demandes initiales et les demandes de modification (ou d'extension).
- ✓ Liste des agréments modifiés suite à changement administratif : on y trouve les agréments dont il y a eu un changement de raison sociale et/ou d'adresse postale.

La création des Listes est à l'initiative de FranceAgriMer.

Quels sont les acteurs concernés par une Liste ?

FranceAgriMer : constitue une Liste des demandes d'agrément (initiale ou de modification) par « Couple Pays/Produit » (CPP) et la transmet à la DGAL pour signature. Le statut de la Liste est « Transmis Ministère ».

DGAL : réceptionne la Liste, signe les différents documents puis transmet la Liste à l'Ambassade. Le statut de la Liste est « Transmis Ambassade ».

L'Ambassade : est informée de la Liste transmise par la DGAL.

Quel est le lien entre un agrément et un certificat ?

Si un produit exporté nécessite un agrément, le certificat pour l'exportation doit mentionner l'agrément qui a été accordé. En fonction des informations saisies, Expadon 2 vérifie la cohérence des renseignements du certificat et ceux déclarés sur l'agrément.

Il est donc important que la réponse du Pays Tiers soit enregistrée rapidement dans Expadon 2, autrement la saisie du certificat se trouve bloqué.

2. Le rôle des agents en Ambassade dans l'utilisation d'Expadon 2

A la réception de la Liste des demandes d'agrément venant de la DGAL :

- ✓ L'agent en Ambassade prépare le dossier à transmettre aux autorités sanitaires du pays tiers en imprimant les courriers transmis par la DGAL ainsi que les éléments constitutifs de chaque dossier de l'établissement demandeur (cf. IV.3.3.1 et IV.3.3.2).

Pour certains pays tiers, le courrier de la DGAL suffira.

- ✓ Il fera évoluer le statut de la Liste à « Transmis Pays tiers » (cf. IV. 3.3.3)

Dès connaissance de la réponse des autorités sanitaires du pays tiers :

L'agent en Ambassade traite la réponse du pays tiers. Dans Expadon 2, on parle de « Réponse ZE ». L'enregistrement peut s'effectuer via une Liste ou directement depuis une demande (cf. IV. 4.4.1 et IV. 4.4.2)



Les paragraphes accompagnés de ce bouton décrivent les évolutions mises en place depuis 2020 pour une meilleure lisibilité.

III. Accès à Expadon2

- L'accès au module Agrément d' Expadon 2 se fait via l'adresse : <https://agrement.expadon.fr/expadon2-webapp>

Les prérequis pour cette connexion sont :

- ✓ Avoir un compte **Agricoll**.
- ✓ Obtenir l'habilitation pour l'accès à Expadon2.

Pour les connexions en dehors de la France, vous ne passez pas par le réseau du Ministère, la redirection de l'url se met automatiquement en :

<https://agrement.usager.expadon.fr/expadon2-webapp/>

Lien qui est réservé aux professionnels.

Il vous faudrait juste remplacer **usager** par **agent** comme ci-joint : <https://agrement.agent.expadon.fr/expadon2-webapp/>.

Si vous n'avez pas encore de compte **Agricoll** ou d'habilitation, se reporter à l'ANNEXE II – Demande d'assistance.

- Sur la page d'accueil, il est possible de :
 - ① Récupérer les documents à transmettre aux autorités sanitaires d'un Pays Tiers et enregistrer leurs réponses en cliquant sur l'onglet « **Agréments** ».
 - ② Consulter l'information disponible sur un agrément SPS pour l'exportation vers un pays tiers pour un « Couple Pays/Produit » (CPP) en cliquant sur l'onglet « **Référentiels** ».



IV. Onglet « AGREMENTS »

1. Rechercher - Consulter une demande d'agrément

Il est possible de consulter les demandes d'agréments qui ont été transmises à l'Ambassade. Celles-ci seront traitées et transmises au Pays Tiers.

Exemple : un dossier de demande d'agrément pour exporter des produits laitiers (hors infantile) en Chine pour l'établissement **ELVIR**, qui est au statut « Transmis Pays Tiers »

- Aller dans l'onglet « Agréments »
- Prendre l'option « Gérer une demande en cours »



- Cliquer sur dans le cadre « Critères de recherche »

Critères de recherche

- En cliquant sur le bouton
- Une fenêtre s'ouvre, renseigner le code ISO (cf. ANNEXE III) du pays, ici « **cn** » pour la Chine

Critères Pays (ou zone économique)

Pays (ou zone économique)

Chine

Pays (ou zone économique)

- Cliquer sur le bouton
- Une liste s'ouvre, sélectionner « **Produits laitiers (hors infantile)** » :

Couple pays / produit

Sauf mention contraire, cocher une seule case puis choisir une action

<input type="checkbox"/>	Position	Pays (ou zone économique)	/produit	
<input type="checkbox"/>	1	Chine	Phyosanitaire	
<input type="checkbox"/>	2	Chine	Sanitaire	
<input checked="" type="checkbox"/>	2.1	Chine	Génétique bovine	
<input checked="" type="checkbox"/>	2.2	Chine	Kits de diagnostic - produits	
<input checked="" type="checkbox"/>	2.3	Chine	Lapins reproducteurs	
<input checked="" type="checkbox"/>	2.4	Chine	Petfood	
<input checked="" type="checkbox"/>	2.5	Chine	Produits carnés	
<input checked="" type="checkbox"/>	2.6	Chine	Produits carnés - Entreposage	
<input checked="" type="checkbox"/>	2.7	Chine	Produits de la pêche	
<input checked="" type="checkbox"/>	2.8	Chine	Produits laitiers (hors infant)	
<input type="checkbox"/>	2.9	Chine	Produits laitiers infantiles	
<input checked="" type="checkbox"/>	2.10	Chine	Protéines Animales Transformée	

- puis cliquer sur le bouton en bas de l'écran
- Par défaut, la case « Transmis Ambassade » est pré-cochée ce qui permet de fournir la liste des nouvelles demandes d'agrément à traiter et à transmettre aux autorités sanitaires du Pays Tiers (se reporter aux chapitres IV.3 et IV.4). Dans cet exemple, l'on ne considère que le cas des demandes qui sont transmis au Pays Tiers. Cocher la case « Transmis Pays Tiers » du statut de la demande :



Statut de la demande (plusieurs choix possibles)

- Tous les statuts
- Dossier en création
- Reçu DD/DR
- Traitement en cours
- Transmission suite à instruction favorable
- Avis conforme
- Affecté liste
- Transmis Ministère
- Transmis Ambassade
- Transmis pays tiers
- En attente inspection zone économique
- Accordé
- Refusé
- Retiré
- Clos
- Rejeté

Rechercher

- Cliquer sur le bouton Rechercher en bas de l'écran

On obtient la liste des demandes d'agrément suivante :

AGREMENTS		REFERENTIELS								
Vous êtes ici > Gérer une demande en cours										
Liste des résultats										
N° Agr.	Couple pays (ou zone écon) / produit	Agrement CE	SIRET	Code postal	Etat	Statut	Date du statut	Début de validité	Fin de validité	?
4462	Chine/Produits laitiers (hors infantile)	50139001	38929766400010	50890 ELVIR		Transmis pays tiers	09/10/2020	13/11/2015		Actions
4460	Chine/Produits laitiers (hors infantile)	38544002	44076754900163	38205		Transmis pays tiers	09/10/2020	15/09/2016		Actions
4913	Chine/Produits laitiers (hors infantile)	23013003	45185068900014	23700		Transmis	12/09/2017	19/11/2015		Actions

L'établissement ELVIR a déposé sa demande d'agrément pour l'exportation des produits laitiers en Chine, le dossier est au statut « Transmis Pays Tiers » à la date du 09/10/2020.



L'utilisateur pourra consulter une demande d'agrément à n'importe quel statut.

Evolution

En bas de la Liste des demandes d'agrément, un bouton « **Export Administration** » est mis en place à destination des agents de la DGAL, des agents FAM, des services déconcentrés et de l'Ambassade.



En effet, jusqu'à maintenant, l'export de la liste des demandes d'agrément ne portait que sur les informations ci-dessous :

- N° Agrément
- Couple Pays/Produit
- Agrément CE
- Siret
- Code Postal
- L'Etat de la demande
- Le Statut de la demande
- La Date du statut
- La Date de début de validité
- La Date de fin de validité

Faisant suite à des besoins identifiés, la partie réservée à l'administration apporte des informations supplémentaires:

- CPP renouvelable ou non
- Catégorie(s) de produit(s) active(s)
- Catégorie(s) de produit(s) suspendue(s)
- La Raison sociale
- Le Service déconcentré
- Le Nom du dernier instructeur
- La Date du dernier statut
- Liste des nouvelles demandes d'agrément
- Liste des agréments modifiés suite à un changement administratif

- La liste des demandes pourra être récupérée via le bouton

 Export Administration

- Un fichier Excel est généré, cliquer sur le lien du Téléchargement.

Voici l'illustration de son contenu :

N° Ag	N° de	Responsal	Adresse cc	Couple pays (ou zone CPP ren	Catégorie(s) de prod	Catégor	Agrement	SIRET	Code p	Raison so	Nom de la	Nom dern	Statut	Liste c
1809	1809	REPRISE	assistance Chine/Produits laitier non	Formule lait en poudre	-	49274001	32005076	49260	CHAUCER	DDPP MAI NGUYEN #	Transmis p	27		
3431	3431	REPRISE	assistance Chine/Produits laitier non	Beurre;Fromage;Fron	-	54395173	32247205	54000	SOCIETE F	DDPP MEL NGUYEN #	Transmis p	61		
1805	1805	REPRISE	assistance Chine/Produits laitier non	Fromage	-	44087045	34067787	44270	ETABLISSE	DDPP LOIF NGUYEN #	Transmis p	27		
3863	3863	SAGNE ME	jeremie.lo	Chine/Produits laitier non	Autre lait en poudre	-	44003067	34757035	44150	SAS LAITEI	DDPP LDIF DOUGERE	Transmis p	201	
1819	1819	REPRISE	assistance Chine/Produits laitier non	Lait entier en poudre	-	50363001	38401951	50860	SA DELICE	DDPP MAP NGUYEN #	Transmis p	27		
4482	4482	REPRISE	assistance Chine/Produits laitier non	Lait fermenté;Beurre	-	50139001	38929766	50890	ELVIR	DDPP MAP NGUYEN #	Transmis p	554		
1701	1701	REPRISE	assistance Chine/Produits laitier non	Fromage	-	12203018	43408551	12250	SOCIETE A	DDCSPP A NGUYEN #	Transmis p	27		
4480	4480	REPRISE	assistance Chine/Produits laitier non	Lait fermenté;Lait fer	-	38544002	44076754	38205	YOPLAIT F	DDPP ISER NGUYEN #	Transmis p	554		
4013	4013	REPRISE	assistance Chine/Produits laitier non	Lait stérilisé	-	23013003	45185068	23700	LES MONT	DDCSPP CI NGUYEN #	Transmis p	153		
3557	3557	BES Isabel	jeremie.lo	Chine/Produits laitier non	Fromage	-	33063067	45340962	33000	JEAN D'AL	DDPP GIRI BES Isabel	Transmis p	201	
1707	1707	REPRISE	assistance Chine/Produits laitier non	Autre lait en poudre;β	-	14167001	48937896	14460	LC INODR	DDPP CALY NGUYEN #	Transmis p	27		
1842	1842	REPRISE	assistance Chine/Produits laitier non	Lait stérilisé;Lait ferr	-	56179006	81804182	56620	LORCO	DDPP MOI NGUYEN #	Transmis p	27		

Il est opportun de connaître dans quelle Liste la demande d'agrément a été affectée afin que l'agent en Ambassade puisse la traiter (par exemple pour enregistrer la réponse du Pays Tiers).

Depuis la liste des demandes d'agrément, se positionner sur la demande et aller sur l'option « Consulter » du clic droit du bouton « Actions » ou cliquer sur le lien de la demande :



Le bloc « Identification de l'agrément » a été amélioré de sorte de faire apparaître les informations supplémentaires : le numéro de la liste dont se trouve la demande d'agrément et le type de liste.

Identification de l'agrément

N° Identifiant Agrément 4482	Statut Transmis pays tiers	SIRET 38929766400010
N° de dossier 4482	Etat Complet	Nom / Raison sociale ELVIR
Couple pays (ou zone écon) / produit Chine/Produits laitiers (hors infantile)	Numéro de liste – Type de liste 554 - Liste des nouvelles demandes	Code postal 50890
Responsable/Créateur REPRISE		Commune CONDE-SUR-VIRE

Dans ce cas, la demande d'agrément **4482** figure dans la liste **554** des nouvelles demandes.

2. Rechercher - Consulter une Liste d'agrément export

Dans Expadon2, il est possible d'accéder à la Liste des nouvelles demandes d'agrément, des agréments modifiés suite à un changement administratif.

L'objectif de cette recherche est de repérer la demande d'agrément pour un « Couple Pays/Produit » (CPP). Par exemple, pour le couple « Chine/Produits laitiers » de l'établissement ELVIR transmise au Pays Tiers le 09/10/2020, qui est affectée dans une Liste.

Pour accéder à ces informations :

1. Aller dans l'onglet « Agréments »
2. Cliquer sur « Rechercher une liste d'agrément export »



Une liste d'agrément export s'affiche suivant le Pays Tiers.

Il est possible de préciser sa recherche en renseignant les critères suivants :

1. Cliquer sur dans le cadre « Critères de recherche »



2. Renseigner le(s) critère(s) de recherche voulu(s)

Dans cet exemple, renseigner le « Couple Pays/Produit » (CPP) « **Chine/Produits laitiers (hors infantile)** » :

- En cliquant sur le bouton
- Saisir le code ISO (cf. ANNEXE III) du pays, ici « **cn** » correspondant à la Chine



- Une fenêtre s'ouvre, sélectionner « **Produits laitiers (hors infantile)** » (cf. IV.2), puis cliquer sur le bouton
- Dans les critères sur les listes, cocher la case « **Liste des nouvelles demandes d'agrément** »



Critères sur les listes

Type de liste

- Liste des nouvelles demandes d'agrément
- Liste des agréments accordés
- Liste des agréments modifiés suite à un changement administratif
- Liste des agréments délistés



La « Liste des agréments modifiés suite à un changement administratif » englobe toutes les demandes modifiées administrativement (Raison sociale et/ou adresse).

- Sélectionner dans la liste déroulante « Transmise Pays (ou Zone économique) »

Statut de la liste

Transmise Pays (ou Zone économique) ▼

- Renseigner la « Date de transmission au pays (ou z. écon.) » « Égal à » « 09/10/2020 »

Critères sur les dates

Date de transmission au Ministère

Indifférent ▼

Date de transmission à l'Ambassade

Indifférent ▼

Date de transmission au pays (ou z. écon.)

Egal à ▼

09/10/2020

3. Cliquer sur le bouton en bas de l'écran

Nous obtenons la liste des résultats suivante :

Liste des résultats

☒ N° Liste	☒ Couple pays/produit	☒ Type liste	☒ Date création	☒ Date transmission Ministère	☒ Date transmission Ambassade	☒ Date transmission pays (ou z. écon.)	☒ Statut
☒ 554	Chine/Produits laitiers (hors infan)	Liste des nouvelles demandes d'agrè	09/10/2020	09/10/2020	09/10/2020	09/10/2020	Transmise Pays (ou Zone économique)

Il est utile de noter le numéro de la Liste pour la retrouver plus facilement et traiter la réponse du Pays Tiers, ici le n° 554.



Il est fortement recommandé de saisir le minimum de critères nécessaires à la recherche. En effet, le système va afficher que les résultats remplissant l'ensemble des critères saisis. Ainsi, la saisie incohérente entre critères ou des critères exclusifs entre eux entraînent une liste vide.

3. Récupérer les pièces à transmettre et enregistrer la transmission aux autorités sanitaires du Pays Tiers

Pour récupérer les pièces à transmettre et enregistrer la transmission aux autorités sanitaires du Pays Tiers, il est recommandé de noter le numéro de la Liste provenant de la notification – exemple ci-dessous – transmise par la DGAL.

De : prod.expadon@expadon.fr <prod.expadon@expadon.fr>
 Envoyé : jeudi 8 avril 2020 03:02
 À : agrément-export@franceagri.fr; prenom.nom@dgtresor.pouv.fr;
 Objet : [Expadon2] Avancement de la liste

Bonjour,

Nous vous informons que la liste 990 du type **Liste des nouvelles demandes d'agrément** concernant le couple pays produit **Chine / Produits laitiers (hors infantile)** est passé au statut Transmise Ambassade.

Cordialement,
 Expadon 2 - FranceAgriMer

PS : Ce mail a été généré automatiquement merci de ne pas répondre

Pensez à l'environnement... économisez le papier, n'imprimez ce message que si réellement nécessaire.

3.1. Récupérer les pièces à transmettre à partir d'une Liste

L'agent en Ambassade pourra récupérer tous les documents qui ont été déposés pour les transmettre au Pays Tiers.

- 1 Cliquer sur l'onglet « Agréments »
- 2 Cliquer sur « Rechercher une liste d'agrément Export »



Les Listes qui sont au statut « Transmis Ambassade » apparaissent automatiquement.

Pour l'obtention des listes se reporter au chapitre IV.2. Ces listes doivent être transmises aux autorités sanitaires du Pays Tiers et à partir desquelles il est possible de récupérer l'ensemble des pièces composant le dossier de demande (courrier, liste des établissements et éventuellement pièces justificatives par établissement).

- 3 Sélectionner la liste souhaitée en cochant la ligne puis en cliquant sur « Modifier/ Réponse ZE ».

AGREMENTS	RECHERCHER (TOUTES LES COLONNES)
<input type="checkbox"/>	554 Chine/Produits de la pêche Liste des nouvelles demandes d'agrè 15/03/2019 15/03/2019 26/03/2019 27/03/2019 Transmise Pays (ou Zone économique)
<input type="checkbox"/>	553 Chine/Produits carnés Liste des nouvelles demandes d'agrè 26/06/2018 26/06/2018 26/06/2018 26/06/2018 Transmise Pays (ou Zone économique)
<input type="checkbox"/>	542 Chine/Produits carnés Liste des nouvelles demandes d'agrè 26/06/2018 26/06/2018 26/06/2018 26/06/2018 Transmise Pays (ou Zone économique)
<input type="checkbox"/>	522 Chine/Poissons Liste des nouvelles demandes d'agrè 30/07/2019 30/07/2019 30/07/2019 25/04/2019 Transmise Pays (ou Zone économique)
<input type="checkbox"/>	588 Chine/Produits de la pêche Liste des nouvelles demandes d'agrè 27/06/2018 27/06/2018 10/06/2018 09/03/2021 Transmise Pays (ou Zone économique)
<input type="checkbox"/>	538 Chine/Produits laitiers (hors infantile) Liste des nouvelles demandes d'agrè 16/04/2019 16/04/2019 24/04/2019 01/04/2021 Transmise Pays (ou Zone économique)
<input checked="" type="checkbox"/>	554 Chine/Produits laitiers (hors infantile) Liste des nouvelles demandes d'agrè 09/10/2020 09/10/2020 09/10/2020 09/10/2020 Transmise Pays (ou Zone économique)
<input type="checkbox"/>	554 Chine/Produits laitiers (hors infantile) Liste des nouvelles demandes d'agrè 10/12/2020 10/12/2020 10/12/2020 10/12/2020 Transmise Pays (ou Zone économique)
<input type="checkbox"/>	554 Chine/Produits laitiers (hors infantile) Liste des nouvelles demandes d'agrè 17/04/2019 17/04/2019 21/01/2021 21/01/2021 Transmise Pays (ou Zone économique)

Liste de 23 éléments présentée par 20

Modifier/ Réponse ZE Valider Ajouter Répondre

A l'écran la liste des établissements demandeurs et les informations suivantes s'affiche :

- **Bandeau « Identification de la liste »** : ces informations identifient la liste et ne sont pas modifiables.

Identification de la liste	
Numéro de liste 554	Type de liste Liste des nouvelles demandes d'agrèment
Couple pays/produit Chine/Produits laitiers (hors infantile)	Statut Transmise Pays (ou Zone économique)

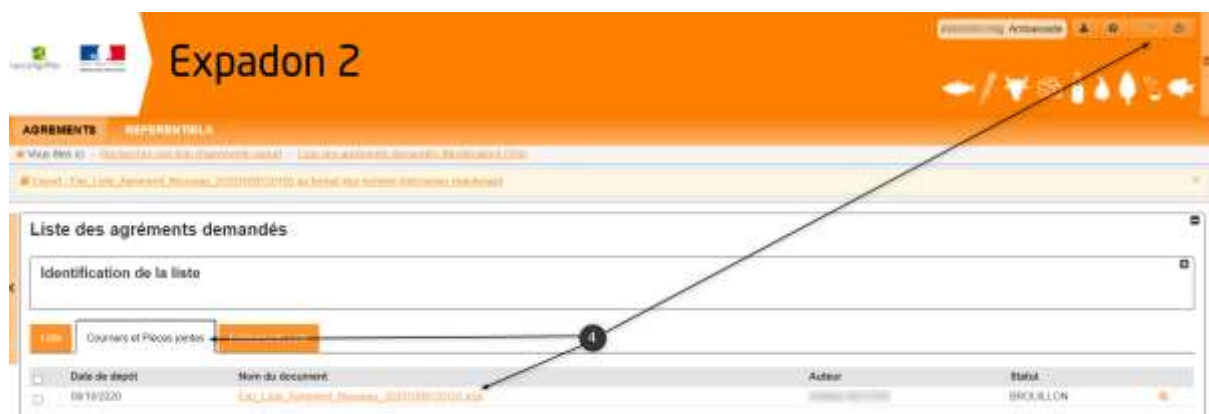
Liste Courriers et Pièces jointes Evénements Liste

- **Onglet « Liste »** : cet onglet regroupe les établissements demandeurs présents sur la liste. Il est possible d'enlever ou de réintégrer des établissements à la liste si besoin : pour enlever, sélectionner l'établissement puis cliquer sur « Enlever ». Pour réintégrer, cliquer sur « Réintégrer un agrément », sélectionner l'établissement puis cliquer sur « Valider la sélection » ;

- **Onglet « Courriers et pièces jointes »** : cet onglet permet de télécharger le courrier et éventuellement les pièces jointes qui sont associés à la liste. Il est également possible de déposer des documents supplémentaires en ligne (au moment de la transmission et/ou au retour du Pays Tiers).

- Onglet « Evènements Liste » : cet onglet présente l'ensemble des évènements passés sur la liste. Il est possible de filtrer les évènements en modifiant les critères de recherche.

④ Pour récupérer le courrier, la liste des établissements et éventuellement certaines pièces justificatives associés à une liste, cliquer sur l'onglet « Courriers et pièces jointes » puis sur le document souhaité et ouvrir le document qui s'affiche en notification à l'écran comme ci-dessous :

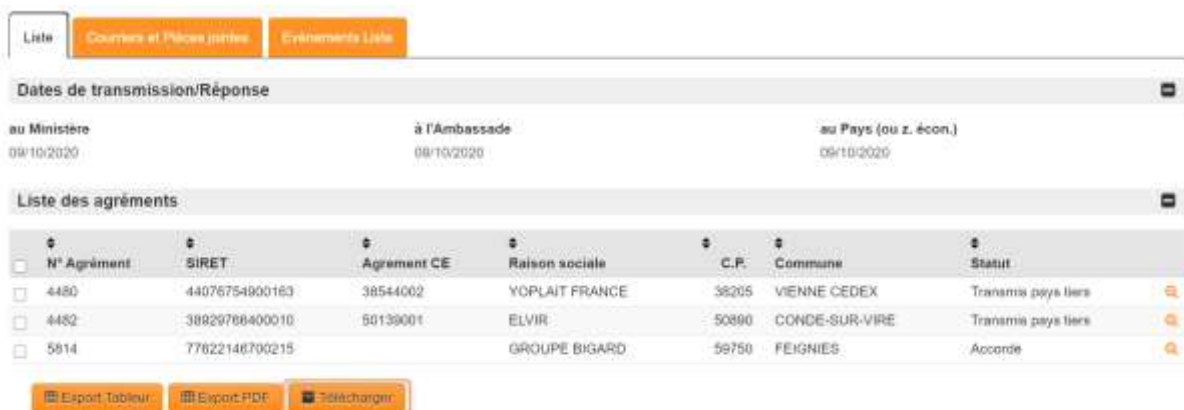


Evolution

L'évolution porte sur l'optimisation de la récupération des pièces pour toutes les demandes d'agrément dans une Liste grâce au bouton « Télécharger ».

Voir l'illustration de la Liste de demandes d'agrément qui sont au statut « Transmis Ambassade » suivante :

Nota : pour obtenir cette Liste, se reporter au chapitre IV. 2 – « Rechercher / Consulter une Liste d'agréments export » :



Télécharger

le bouton permet la récupération des pièces justificatives au format Zip en une seule fois.

Export : 496 au format zip terminé télécharger maintenant

Ce fichier zip répertorie toutes les pièces justificatives classées par numéro de demande d'agrément, par SIRET, de toutes les demandes d'agrément figurant dans la Liste :

Nom	Taille	Compressé
4660 - 38953692100049	7 960 684	6 503 909
4663 - 34401006100044	2 465 873	2 062 208
4897 - 34279077100030	34 304	7 918
5182 - 67920028700069	76 748	71 134
5420 - 48592022700033	176 111	116 209

3.2. Récupérer les pièces à transmettre à partir d'une demande d'agrément

Si besoin, les pièces justificatives peuvent être récupérées directement dans les dossiers de demandes par établissement :

- 1 Cliquer sur l'onglet « Agréments » puis sur « Gérer une demande en cours »



- 2 Par défaut, toutes les demandes apparaissent aux statuts « Transmis Ambassade », « Transmis pays tiers » et « En attente inspection zone économique », par rapport à la zone géographique de l'utilisateur.

Pour ne faire apparaître que les demandes aux statuts « Transmis Ambassade » qui sont les demandes pour lesquelles il faut récupérer les pièces, déplier les critères de recherche en cliquant sur dans le cadre « Critères de recherche » (cf. IV.1) puis renseigner les critères voulus puis cliquer sur « Rechercher ».

3 Sur la ligne de la demande recherchée, cliquer sur le bouton « Actions » puis sur « Consulter » ou sur le numéro de la demande

N°	Chercher Produits (hors infanterie)	30060057	4544962500070	30000	Transmis pays tiers	25/04/2018	26/09/2017	Actions
3	Chercher Produits (hors infanterie)	93 238 903	4683273000048	33950	Transmis Ambassade	03/11/2020	02/03/2018	Actions
1337	Chercher Produits (hors infanterie)	18187011	4681799880003	14850	Transmis pays tiers	22/05/2017	03/11/2017	Consulter
1592	Chercher Produits (hors infanterie)	56178098	81804182400025	59520	Transmis pays tiers	22/05/2017	03/11/2017	Déposer un document

Ce dossier correspond à la demande déposée par l'opérateur et validée par les services de l'administration française. Il est possible de consulter tous les onglets.

4 Pour récupérer les pièces justificatives à transmettre au pays tiers, cliquer sur l'onglet « Informations dépôt des pièces » puis sur la ligne du document recherché. Vérifier que la colonne « Pièce jointe » soit différente de 0.

N°	Type	Condition réglementaire	Transmission exigée	Pièce jointe
A001	Information	Spécifications	0	0
A002	Information	Modèle de dossier	0	0
A003	Agreement export	Questionnaire de demande	0	0
A004	Agreement export	Questionnaire de dossier	0	0
A005	Agreement export	Questionnaire de dossier	0	0
A006	Agreement import	Formulaire de flux	1	1
A007	Information	Lettre de mission Mars 2018	0	0
A008	Agreement export	Document justificatif	1	1

5 Télécharger le document en cliquant sur le lien de celui-ci dans « Liste des documents (Récapitulatif) » puis en cliquant sur la notification qui s'affiche à l'écran. Si besoin, il est possible de faire à nouveau apparaître la notification à l'écran en cliquant sur présent dans le bandeau Expadon 2.

Document	Titre	Date de dépôt
18187011-CE-CH-Dans-produits-2018-01	Formulaire flux	06/03/2018

Cliquer sur « Retour » pour revenir à l'onglet « Informations dépôt de pièces » pour télécharger d'autres documents si besoin.

3.3. Enregistrer la transmission aux autorités sanitaires du Pays Tiers

Une fois récupéré les pièces justificatives des demandes d'agrément, l'agent en Ambassade les enregistre et transmet au Pays Tiers.

- 1 L'enregistrement de la transmission des demandes et pièces jointes aux autorités sanitaires du pays tiers (transmission qui se fait hors Expadon 2) se fait à partir de la Liste. Si besoin, réitérer les points IV.2 et/ou aller sur l'onglet « Liste » puis cliquer sur le bouton « Actions » et « Transmettre au pays (ou z. écon.) »

The screenshot shows the 'Liste des agréments' section of the EXPADON2 interface. At the top, there are filters for 'au Ministère' (21/10/2019) and 'à l'Ambassade' (21/11/2019). Below this is a table with columns: 'N° Agrément', 'SRET', 'Agrément CE', 'Régime sociale', 'C.F.', 'Commune', and 'Statut'. Two rows are visible, both with a status of 'Transmis Ambassade'. Below the table, there are buttons for 'Ajouter', 'Modifier', and 'Supprimer'. At the bottom, there are buttons for 'Enregistrer', 'Transmettre au pays (ou z. écon.)', and 'Annuler'. A red circle highlights the 'Date de transmission/Réponse' field, and a red arrow points to the 'Transmettre au pays (ou z. écon.)' button.

- 2 Renseigner la date de transmission aux autorités sanitaires du Pays Tiers puis cliquer sur « Enregistrer ». La date peut être modifiée en cliquant sur

4. Traiter la réponse du Pays Tiers

Il existe deux façons de prendre en compte la réponse du Pays Tiers, soit depuis une Liste, soit directement depuis une demande.

4.1. Depuis une Liste

L'agent en Ambassade pourra traiter une demande d'agrément transmis au Pays Tiers, pour ce faire il est nécessaire de connaître le numéro de la Liste.



Il est nécessaire de traiter la réponse du Pays Tiers car le renouvellement ou la demande d'extension de l'Agrément par l'Opérateur en dépend fortement.

1 Sélectionner la Liste voulue en cochant la ligne puis en cliquant sur « **Modifier/Réponse ZE** »

<input type="checkbox"/>	595	Chine/Produits de la pêche	Liste des nouvelles demandes d'agrè	27/01/2020	17/09/2020	28/09/2020	15/04/2021	Transmise Pays (ou Zone économique)
<input checked="" type="checkbox"/>	594	Chine/Produits laitiers (hors selon)	Liste des nouvelles demandes d'agrè	09/10/2020	09/10/2020	09/10/2020	09/10/2020	Transmise Pays (ou Zone économique)
<input type="checkbox"/>	593	Chine/Génélique bovine	Liste des nouvelles demandes d'agrè	16/12/2020	10/12/2020	10/12/2020	10/12/2020	Transmise Pays (ou Zone économique)

Liste de 24 éléments présentés par : 20

Modifier/Réponse ZE Consulter Actions Supprimer

2 Dans l'onglet « Liste », sélectionner la ou les demande(s) d'agrément pour (la)lesquelles une réponse identique a été reçue en cochant la ligne puis cliquer sur le bouton « Actions » et sélectionner la réponse donnée par les autorités sanitaires du Pays Tiers :

- « **Accorder** »
- Ou « **Refuser** »
- Ou « **Mettre en attente** » est à utiliser lorsque le Pays Tiers souhaite faire une inspection de l'établissement demandeur ou demande des pièces complémentaires.

Liste

Dates de transmission/Réponse

au Ministère à l'Ambassade au Pays (ou z. econ.)

Liste des agréments

N° Agrément	SIRET	Agrément CE	Raison sociale	C.P.	Commune	Statut	
<input type="checkbox"/>	4480	44076754000163	38344923	VOPLAIT FRANCE	38205	VERNE CEDEX	Transmis pays tiers
<input checked="" type="checkbox"/>	4482	38283785400018	30120021	ELVIN	55650	CONDE-SUR-AISE	Transmis pays tiers
<input type="checkbox"/>	5814	77622146700218		GRUPE BIGARD	58750	FERGIES	Accordé

Liste de 3 éléments présentés par : 3

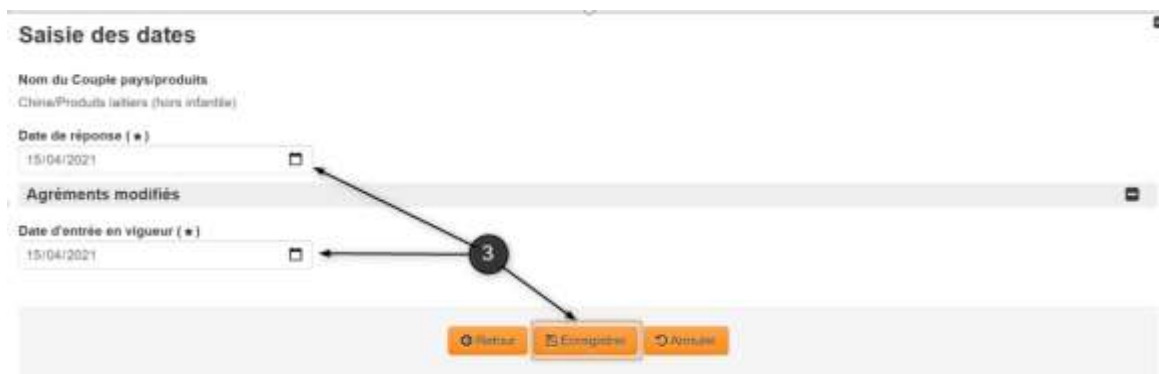
Actions

- Accorder
- Refuser
- Mettre en attente

Enregistrer Consulter

3 Renseigner les dates puis cliquer sur « **Enregistrer** »

Dans le cas d'un « Couple Pays/Produit » (CPP) à durée indéterminée, renseigner les dates de réponse – date de réponse du Pays Tiers lorsqu'elle est connue – et date d'entrée en vigueur :



Dans le cas d'un « Couple Pays/Produit » (CPP) renouvelable, la date de fin de validité est à renseigner en plus :



4.2. Directement depuis une demande d'agrément



Une facilité a été mise en place pour traiter les nouvelles demandes d'agrément, à savoir que **l'on pourra rendre directement la demande à « Accordé », « Refusé », ou « Mettre en attente », en dehors de la Liste**. Cette action n'est possible que pour les demandes d'agrément qui sont au statut « Transmis Pays Tiers ».

Il s'agit de rechercher - consulter une demande d'agrément (cf. IV.1), à partir de la liste des résultats, 3 nouvelles options depuis le clic droit du bouton « Actions » :

1 Sélectionner la réponse donnée par le Pays Tiers

Liste des résultats

# N° Agr.	Conteur pays (ou zone accord) / produit	# Agrément CE	# SIRET	# Code postal	# Etat	# Statut	# Date de statut	# Date de validité	# Exp. de validité	
0021	Classe-Petitfruit	1167629	5244981500027	11400	Territoire pays tiers	16/04/2017	01/10/2017	01/10/2022	Enregistrer	
0022	Classe-Petitfruit	58053002	3493234900005	58201	Territoire pays tiers	16/04/2017	01/10/2017		Consulter	
0023	Classe-Petitfruit	89223001	9670208700071	82390	Territoire pays tiers	16/04/2017	01/10/2017		Consulter	
0024	Classe-Pomme	-	1300068400077	93985	Territoire pays tiers	24/02/2017	24/02/2017		Consulter	
0559	Classe-Produits carnés	03138017	3270413460004	32120	Territoire pays tiers	15/12/2017	17/07/2017		Consulter	
0555	Classe-Produits carnés	03 185 028	3278228800027	32120	Territoire pays tiers	26/06/2016	16/02/2017		Consulter	

2 Renseigner les dates (cf. IV.4.4.1) puis cliquer sur « Enregistrer »

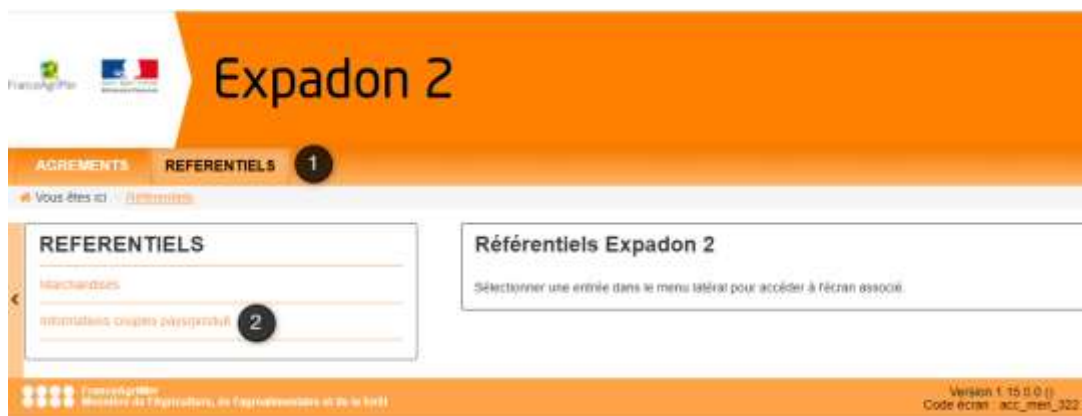


Cette action est primordiale, elle permet la consolidation de la liste des établissements agréés pour l'exportation des produits par rapport au Pays Tiers.

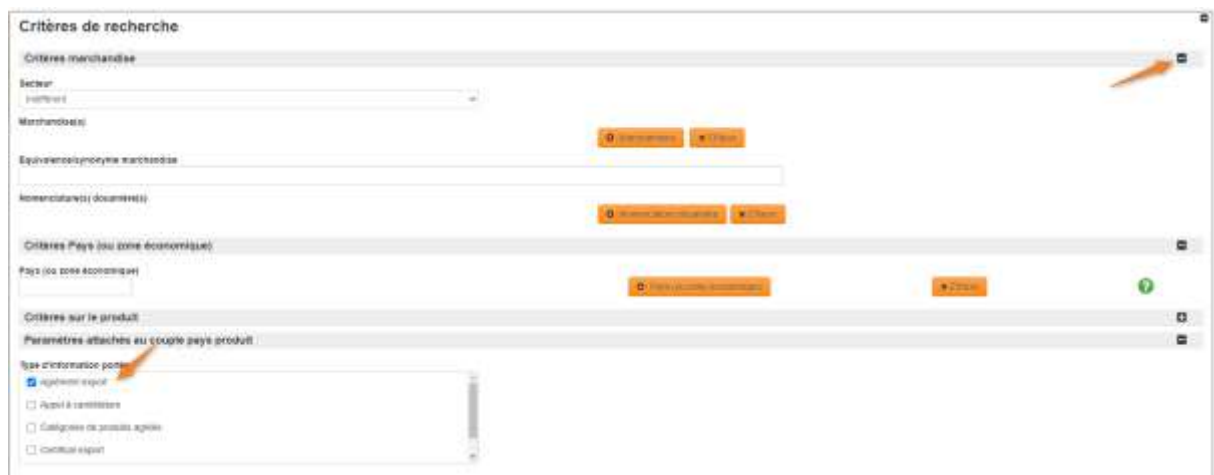
V. Onglet « REFERENTIELS »

1. Accéder à l'ensemble des « Couples Pays/Produit » (CPP) soumis à demande d'agrément

Sur la page d'accueil, cliquer sur l'onglet **1** « REFERENTIELS » puis **2** « Informations couples pays/produit »



Dans les critères de recherche, faire dérouler en cliquant sur le (+) en haut à droite, ne rien remplir mais cocher uniquement la case « Agrément export »



Tous les « Couple Pays/Produit » (CPP) concernés par l'agrément du domaine végétal apparaissent en chiffre « 1 » et pour le domaine animal en chiffre « 2 ». Le dépliage de la position du « 1 » ou « 2 » donne accès aux différents produits soumis à agrément. Alors que le dépliage de la position de « 2.n » donne accès aux différentes catégories de produit.



Extrait du résultat de la recherche :

Sauf mention contraire, cocher une seule case pour choisir une action

Pays tiers	Pays (ou zone économique)	Produit
<input type="checkbox"/>	Argentine	Tomates
<input type="checkbox"/>	Argentine	Tranches de jambon de pays
<input type="checkbox"/>	Argentine	Tranches de porc
<input type="checkbox"/>	Canada	Tomates
<input type="checkbox"/>	Canada	Wolfsfleisch (Wolfsfleisch)
<input type="checkbox"/>	Chine de Sud	Carottes
<input type="checkbox"/>	Chine de Sud	Carottes pour enfants (Carottes)
<input type="checkbox"/>	Chine de Sud	Produits laitiers
<input type="checkbox"/>	Chine de Sud	Produits laitiers (Produits laitiers)

Cette liste permet de prendre connaissance, avant la délivrance du certificat phytosanitaire ou sanitaire, si une demande d'agrément est nécessaire pour exporter tel produit vers tel pays.

2. Accéder à une Liste d'établissements agréés d'un « Couple Pays/Produit » (CPP)

La consultation d'une Liste des établissements agréés dans Expadon 2 s'effectue pour un pays et pour un produit en 7 étapes.

Etape 1 - La page d'accueil

Cliquer sur l'onglet « **REFERENTIELS** ».



Etape 2 - Le menu

Cliquer sur « **Informations couples pays/produit** »



Etape 3 - La recherche par « Couple pays/produit »

Renseigner les 3 critères :

- Le champ « Secteur » ;
- Le champ « Pays » (code ISO (cf. ANNEXE III) sur 2 caractères) ;
- La case à cocher « Agrément export » puis cliquer sur le bouton « Rechercher ».

Par exemple : pour le « Couple Pays/Produit » « **Chine/Pommes** » (le principe est identique pour le secteur animal).

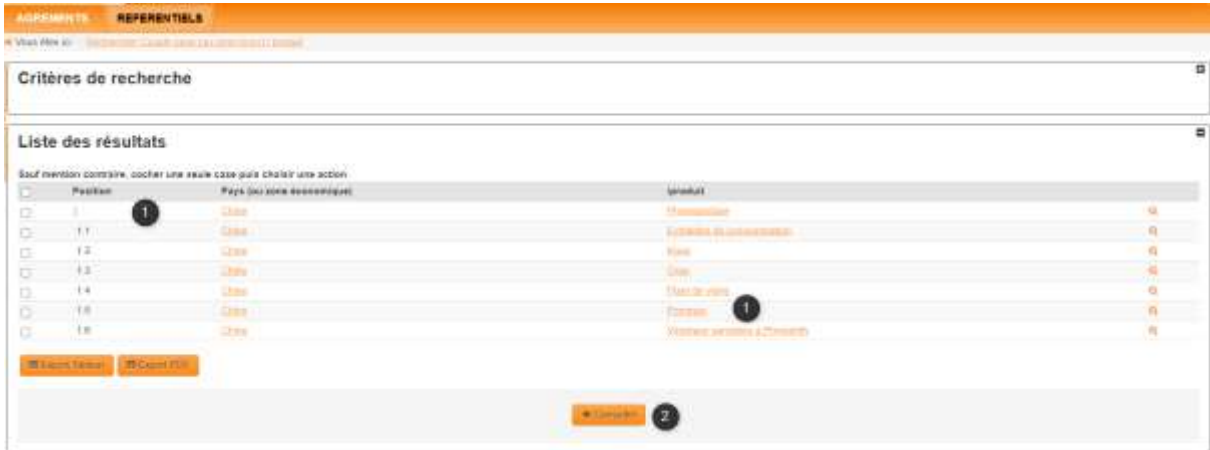
Renseigner Secteur (végétal), Pays (CN), cocher la case « Agrément export » puis cliquer sur « Rechercher ».



Etape 4 - « Résultat de la recherche »

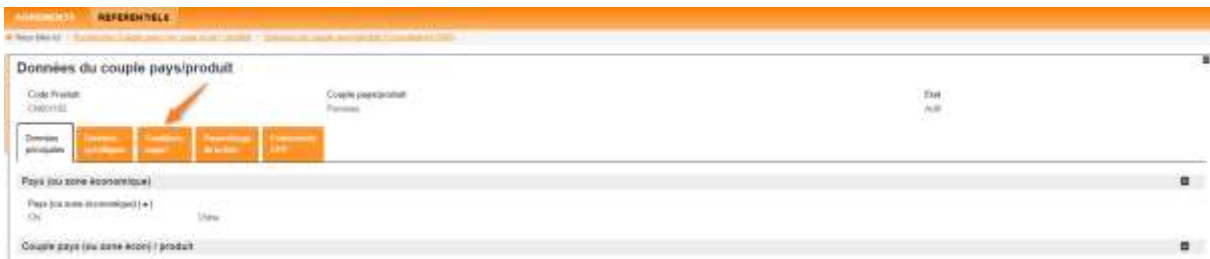
Il y a deux manières de consulter le résultat :

- Cliquer directement sur le nom du produit **1** ou
- Cocher la case correspondante au produit **1** puis cliquer sur l'onglet « Consulter » **2**



Etape 5 - La page des « Données du couple pays/produit »

Cette page est constituée de 5 onglets, celui à consulter se nomme « Conditions export ». Cliquer sur l'onglet « Conditions export »



Etape 6 - L'onglet « Conditions export »

Cliquer sur « Liste en vigueur - Etablissements agréés ».

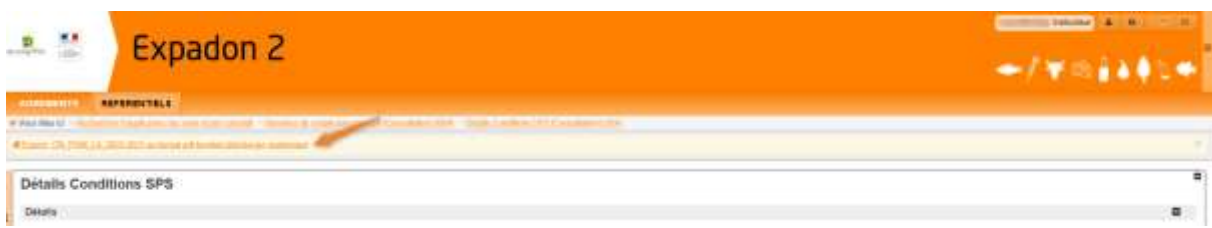


Etape 7 - La page « Détails Conditions SPS »

Cliquer sur le document PDF pour accéder à la liste :



Ouvrir la liste en cliquant sur le lien comme ci-dessous :



3. Les Modalités d'agrément

L'agent peut consulter les Modalités d'agrément par rapport aux exigences administratives et/ou sanitaires demandées par le Pays Tiers.

Pour réaliser cette consultation, se positionner à l'étape 6 l'onglet « Conditions export » du chapitre V.2. :

1) Cliquer sur le lien « **Modalités d'agrément** »

Liste des conditions d'export :

N°	Nom condition	Télétransmission exigée	E. agréé	Date début	Date fin
1	Modalités d'agrément	Non	Non	01/01/2015	
2	Notes de service	Non	Non	01/01/2015	15/02/2021
3	Duplicata	Non	Non	01/01/2015	
4	Liste des pays tiers à l'exportation agréés	Non	Non	01/01/2015	
5	Liste à décaiser	Oui	Non	15/01/2018	
6	Duplicata certifiés	Oui	Non	01/01/2015	
7	Copies certifiées	Non	Non	24/03/2020	



2) La page « Détails Conditions SPS » s'ouvre :

- Cliquer sur le document Pdf :

Modèle de document

[CN_POM_MA_V2.pdf](#)

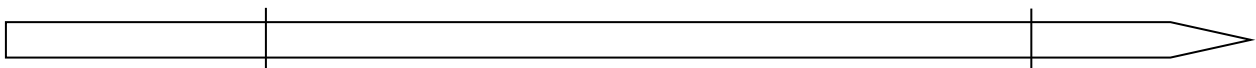
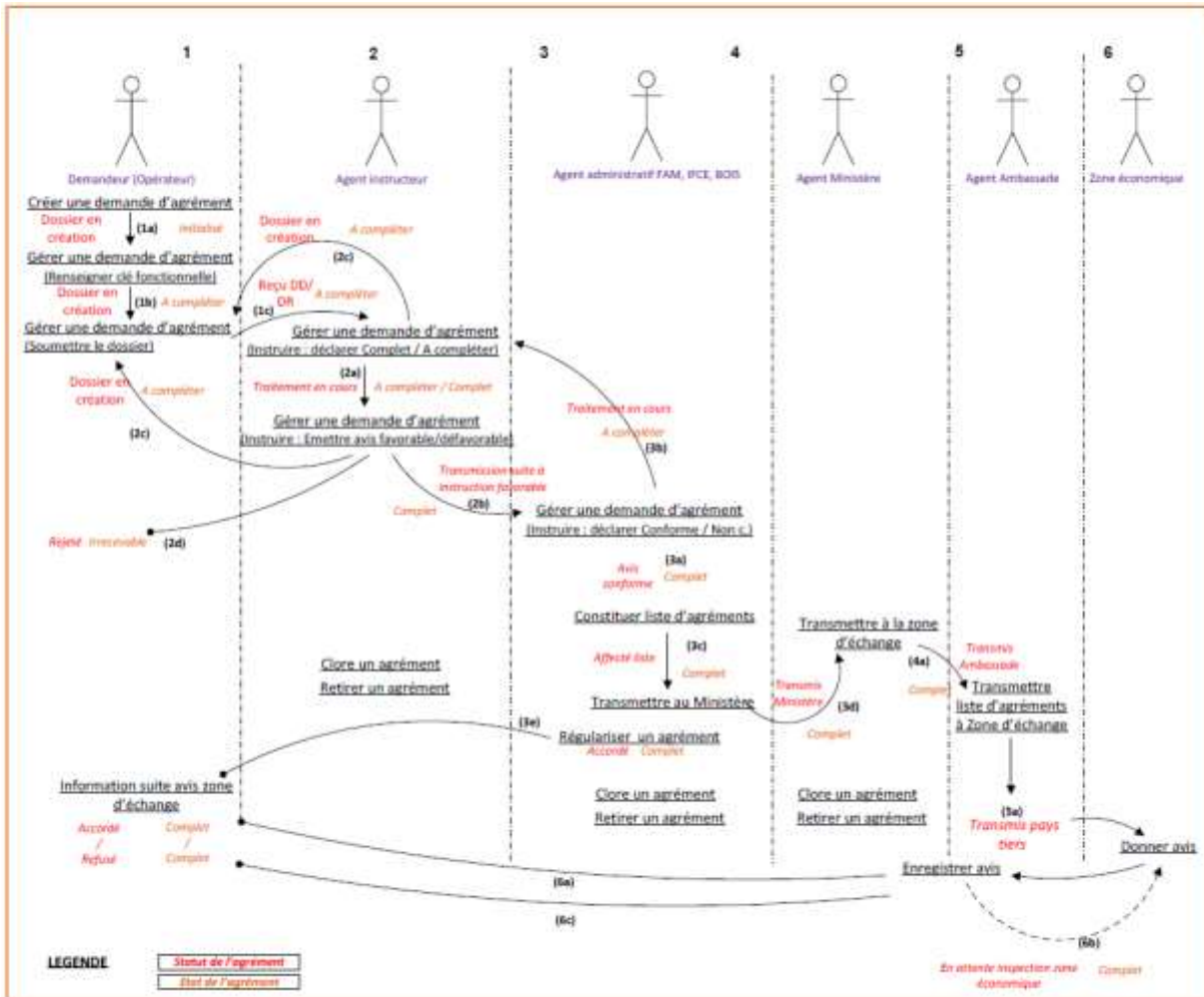
- Ouvrir le document sur le lien comme ci-dessous :



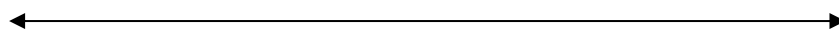


ANNEXE I - Cycle de vie d'une demande d'agrément

1. La demande d'agrément : depuis son dépôt jusqu'au traitement de la réponse du Pays Tiers



Délai d'instruction :



2 mois à partir de la date de réception d'un dossier complet

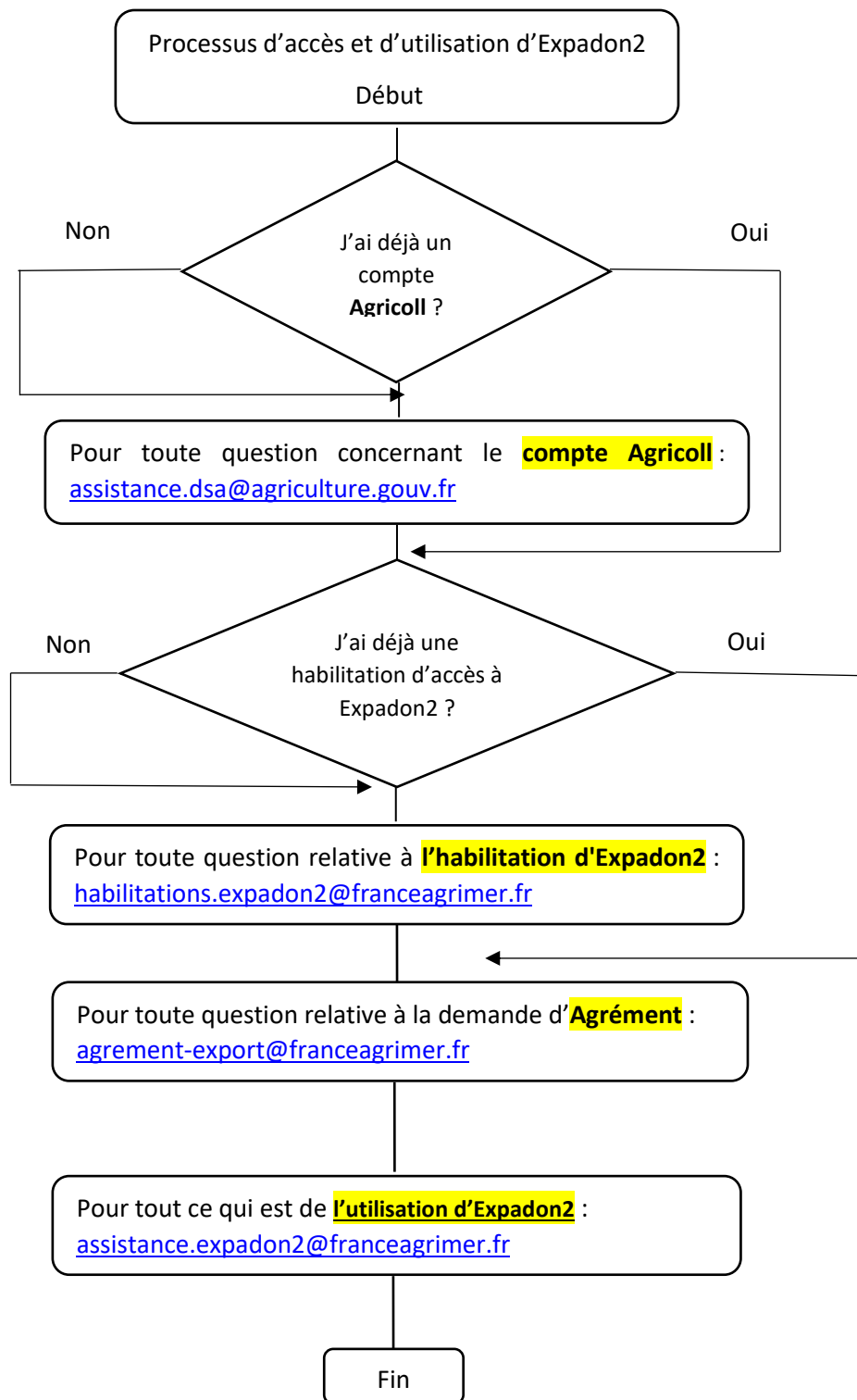
2. Lien entre le statut d'une demande et le rôle des utilisateurs dans le module d'agrément

Ordre	Statut	Acteur / Rôle	Description
1	Dossier en création	Opérateur / Demandeur	La demande est en cours d'élaboration par le demandeur
2	Reçu DD/DR	Service Instructeur	La demande a été soumise au service déconcentré
3	Traitement en cours	Service Instructeur	La demande a été déclarée complète quantitativement par le service déconcentré. Son instruction qualitative est en cours.
4	Transmission suite à instruction favorable	FranceAgrimer / Gestionnaire	Le service instructeur a donné une suite favorable à la demande et l'a transmise à FranceAgrimer
5	Avis conforme	FranceAgrimer / Gestionnaire	FranceAgrimer a vérifié la conformité de la demande qui est maintenant déclarée recevable du point de vue de l'administration française
6	Affecté liste	FranceAgrimer / Gestionnaire	La demande a été mise sur une liste et en attente de transmission à la DGAL
7	Transmis Ministère	DGAL	La demande a été transmise, via la liste idoine, au Ministère
8	Transmis Ambassade	Service Economique du pays Tiers / Ambassade	La demande a été transmise, via la liste idoine, au service économique
9	Transmis pays tiers	Service Economique du pays Tiers / Ambassade	La demande a été soumise, via la liste idoine, au pays tiers
10	Accordé	Service Economique du pays Tiers / Ambassade	La demande d'agrément a été accordée par le pays tiers. On parlera alors d'un « agrément accordé »
10	Refusé	Service Economique du pays Tiers / Ambassade	La demande d'agrément a été refusée par le pays tiers
10	En attente inspection pays tiers	Service Economique du pays Tiers / Ambassade	Les autorités sanitaires du pays tiers vont procéder à une inspection physique de l'établissement à agréer avant de rendre leur avis



	Retiré	Statut pouvant être donné à une demande par tous les utilisateurs de l'Administration	L'agrément, a été accordé, et suite à une décision administrative (du Pays Tiers ou des services Français), a été retiré
	Rejeté		La demande d'agrément a été rejetée par le service déconcentré. Le demandeur, s'il souhaite toujours faire agréer l'établissement devra déposer une nouvelle demande.
	Clos		L'agrément est clos

ANNEXE II - Demande d'Assistance



ANNEXE III – Code ISO du Pays Tiers

Correspondance code iso – à 2 lettres – et pays (NORME ISO 3166-1).

AFGHANISTAN	AF	COSTA RICA.....	CR	ILES MALOUINES.....	FK
AFRIQUE DU SUD	ZA	COTE D'IVOIRE	CI	ILES MARIANNES DU NORD	MP
ALBANIE	AL	CROATIE	HR	ILES MARSHALL.....	MH
ALGERIE	DZ	CUBA	CU	ILES MINEURES ELOIGNEES DES	
ALLEMAGNE.....	DE	CURACAO	CW	ETATS UNIS	UM
ANDORRE.....	AD	DANEMARK.....	DK	ILES PITCAIRN	PN
ANGLETERRE	GB	DJIBOUTI.....	DJ	ILES SALOMON.....	SB
ANGOLA.....	AO	DOMINIQUE.....	DM	ILES TURQUES ET CAIQUES	TC
ANGUILLA.....	AI	ECOSSE	GB	ILES VIERGES AMERICAINES.....	VI
ANTARCTIQUE	AQ	EGYPTE	EG	ILES VIERGES BRITANNIQUES	VG
ANTIGUA ET BARBUDA	AG	EMIRATS ARABES UNIS.....	AE	INDE.....	IN
ARABIE SAOUDITE	SA	EQUATEUR.....	EC	INDONESIE.....	ID
ARGENTINE.....	AR	ERYTHREE	ER	IRAK.....	IQ
ARMENIE	AM	ESPAGNE	ES	IRAN.....	IR
ARUBA	AW	ESTONIE.....	EE	IRLANDE.....	IE
AUSTRALIE.....	AU	ETATS UNIS	US	IRLANDE DU NORD.....	GB
AUTRICHE	AT	ETHIOPIE.....	ET	ISLANDE	IS
AZERBAIDJAN	AZ	FIDJI.....	FJ	ISRAEL.....	IL
BAHAMAS	BS	FINLANDE.....	FI	ITALIE	IT
BAHREIN.....	BH	GABON	GA	JAMAIQUE	JM
BANGLADESH	BD	GAMBIE	GM	JAPON	JP
BARBADE	BB	GEORGIE.....	GE	JERSEY.....	JE
BELGIQUE	BE	GEORGIE DU SUD ET ILES SANDWICH		JORDANIE	JO
BELIZE	BZ	DU SUD.....	GS	KAZAKHSTAN.....	KZ
BENIN	BJ	GHANA.....	GH	KENYA	KE
BERMUDES	BM	GIBRALTAR.....	GI	KIRGHIZISTAN.....	KG
BHOUTAN.....	BT	GRECE.....	GR	KIRIBATI.....	KI
BIELORUSSIE.....	BY	GRENADE.....	GD	KOWEIT	KW
BIRMANIE	MM	GROENLAND.....	GL	LAOS.....	LA
BOLIVIE.....	BO	GUAM	GU	LESOTHO	LS
BOSNIE HERZEGOVINE	BA	GUATEMALA	GT	LETONIE	LV
BOTSWANA	BW	GUERNESEY	GG	LIBAN.....	LB
BRESIL.....	BR	GUINEE.....	GN	LIBERIA.....	LR
BRUNEI.....	BN	GUINEE BISSAU.....	GW	LIBYE	LY
BULGARIE	BG	GUINEE EQUATORIALE.....	GQ	LIECHTENSTEIN	LI
BURKINA FASO	BF	GUYANA	GY	LITUANIE	LT
BURUNDI	BI	HAITI	HT	LUXEMBOURG	LU
CAMBODGE.....	KH	HONDURAS.....	HN	MACAO	MO
CAMEROUN.....	CM	HONG KONG	HK	MACEDOINE.....	MK
CANADA.....	CA	HONGRIE.....	HU	MADAGASCAR	MG
CAP VERT.....	CV	ILE CHRISTMAS	CX	MALAISIE	MY
CHILI	CL	ILE DE MAN	IM	MALAWI	MW
CHINE	CN	ILE NORFOLK.....	NF	MALDIVES	MV
CHYPRE.....	CY	ILES ALAND.....	AX	MALI	ML
COLOMBIE.....	CO	ILES CAIMANS	KY	MALTE	MT
COMORES	KM	ILES COCOS.....	CC	MAROC	MA
COREE DU NORD	KP	ILES COOK.....	CK	MAURICE	MU
COREE DU SUD	KR	ILES FEROE	FO	MAURITANIE.....	MR
		ILES HEARD ET MACDONALD	HM	MEXIQUE	MX



MICRONESIE	FM	SAINTE HELENE	SH
MOLDAVIE	MD	SAINTE LUCIE	LC
MONACO.....	MC	SALVADOR.....	SV
MONGOLIE	MN	SAMOA.....	WS
MONTENEGRO	ME	SAMOA AMERICAINES	AS
MONTserrat.....	MS	SAN MARINO	SM
MOZAMBIQUE.....	MZ	SAO TOME ET PRINCIPE	ST
NAMIBIE.....	NA	SENEGAL.....	SN
NAURU	NR	SERBIE.....	RS
NEPAL.....	NP	SEYCHELLES.....	SC
NICARAGUA.....	NI	SIERRA LEONE	SL
NIGER.....	NE	SINGAPOUR.....	SG
NIGERIA.....	NG	SINT MAARTEN	SX
NIUE.....	NU	SLOVAQUIE.....	SK
NORVEGE.....	NO	SLOVENIE.....	SI
NOUVELLE CALEDONIE	NC	SOMALIE.....	SO
NOUVELLE ZELANDE	NZ	SOUDAN.....	SD
OMAN.....	OM	SOUDAN DU SUD	SS
OUGANDA.....	UG	SRI LANKA	LK
OUBZBEKISTAN.....	UZ	SUEDE.....	SE
PAKISTAN.....	PK	SUISSE.....	CH
PALAOS.....	PW	SURINAME.....	SR
PALESTINE.....	PS	SVALBARD ET ILE JAN MAYEN.....	SJ
PANAMA.....	PA	SWAZILAND.....	SZ
PAPOUASIE NOUVELLE GUINEE	PG	SYRIE.....	SY
PARAGUAY.....	PY	TADJIKISTAN.....	TJ
PAYS BAS	NL	TAIWAN.....	TW
PAYS BAS CARIBEENS	BQ	TANZANIE.....	TZ
PAYS DE GALLES	GB	TCHAD.....	TD
PEROU.....	PE	TERRES AUSTRALES FRANCAISES.....	TF
PHILIPPINES.....	PH	TERRITOIRE BRITANNIQUE DE IO L'OCEAN INDIEN	
POLOGNE.....	PL	THAILANDE.....	TH
POLYNESIE FRANCAISE.....	PF	TIMOR ORIENTAL	TL
PORTO RICO	PR	TOGO.....	TG
PORTUGAL	PT	TOKELAU.....	TK
QATAR	QA	TONGA.....	TO
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	CF	TRINITE ET TOBAGO	TT
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	CD	TUNISIE	TN
REPUBLIQUE DOMINICAINE	DO	TURKMENISTAN.....	TM
REPUBLIQUE DU CONGO	CG	TURQUIE.....	TR
REPUBLIQUE TCHEQUE	CZ	TUVALU.....	TV
ROUMANIE.....	RO	UKRAINE.....	UA
ROYAUME UNI	GB	URUGUAY.....	UY
RUSSIE.....	RU	VANUATU.....	VU
RWANDA	RW	VATICAN.....	VA
SAHARA OCCIDENTAL	EH	VENEZUELA.....	VE
SAINT BARTHELEMY	BL	VIET NAM	VN
SAINT CHRISTOPHE ET NIEVES	KN	WALLIS ET FUTUNA	WF
SAINT MARTIN	MF	YEMEN.....	YE
SAINT PIERRE ET MIQUELON	PM	ZAMBIE.....	ZM
SAINT VINCENT ET LES GRENADINES	VC	ZIMBABWE.....	ZW